



# CAMPAGNE D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

TITRES PARTICIPATIFS

**ET SI VOTRE ÉPARGNE NOURRISSAIT  
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?**

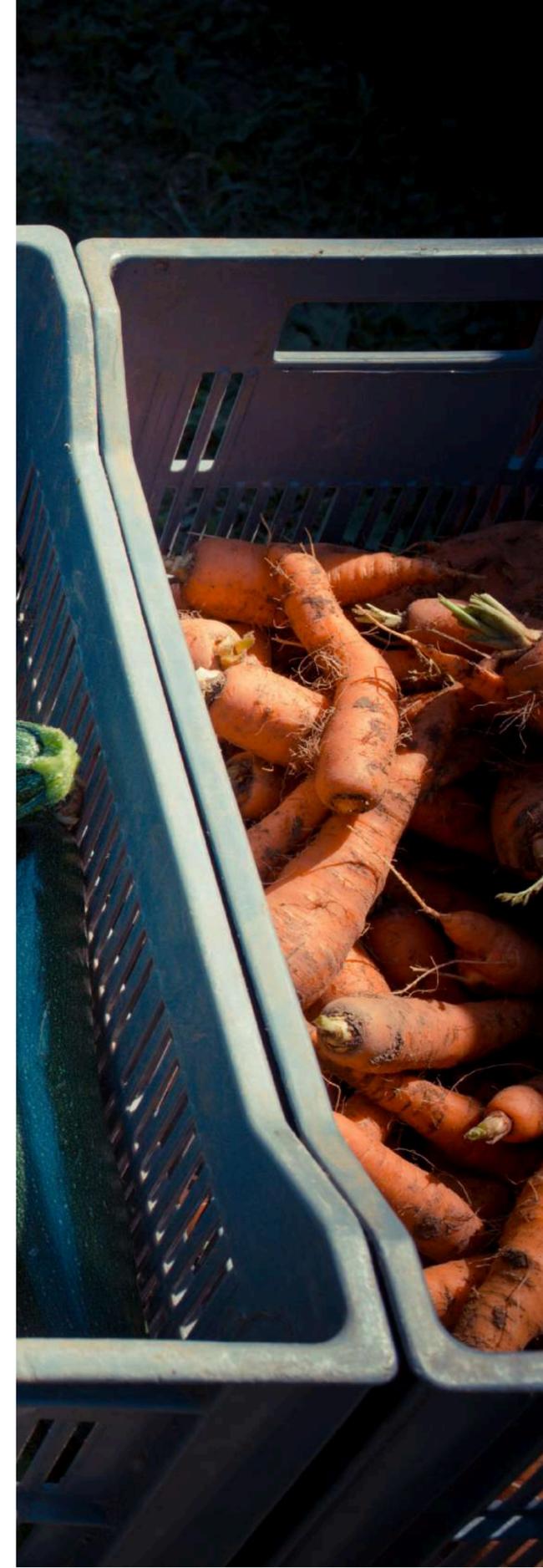
Campagne du 4/11/2024 au 31/12/2024

# AGRICULTURE EN CRISE :

## QUELS ENJEUX POUR NOTRE AVENIR ?

**Nos terres, nos fermes et nos agriculteurs font aujourd'hui face à de nombreux défis, qui mettent en péril notre souveraineté alimentaire et nos ressources naturelles :**

- \* des revenus insuffisants pour celles et ceux qui nous nourrissent,
- \* les fermes en première ligne face au changement climatique,
- \* le développement de fermes-usines,
- \* l'accaparement des terres par des agro-industriels,
- \* l'effondrement de la biodiversité,
- \* la disparition de près de 200 fermes chaque semaine,
- \* près de 50% des fermes à transmettre dans les 10 prochaines années,
- \* une crise profonde d'attractivité de ces métiers...



# LES FERMES COOPÉRATIVES : UN MODÈLE AGRICOLE DURABLE ET COLLECTIF

Pour répondre à ces enjeux, des porteurs de projets agricoles ont décidé de se réunir et d'investir à plusieurs dans des exploitations agricoles, sous forme de SCOP ou de SCIC. Ces fermes coopératives ont de nombreux atouts :

## **Valorisation du travail agricole et partage des ressources**

Ces fermes mettent le travail humain (et non pas le capital) au centre, mutualisant terres et matériel pour plus de durabilité.

## **Transmission et installation facilitées**

Les fermes sont des biens partagés et communs facilitant le mouvement des associés.

## **Soutien aux territoires ruraux**

Enracinées localement, elles renforcent le dynamisme rural et luttent contre la désertification.

## **Respect de l'environnement**

Mise en place de pratiques agroécologiques qui protègent sols, eau, et biodiversité. Les fermes soutenues par Les Fermes Partagées sont labellisées Agriculture Biologique, ou sont en cours de conversion.

## **Gouvernance collective**

Modèles inclusifs et démocratiques où décisions et travail sont partagés.

## **Modèle indépendant**

Moins d'intermédiaires et une diversification des activités assurent la résilience des fermes.

# L'INTÉRÊT DU MODÈLE COOPÉRATIF SCOP & SCIC

Statut salarié-associé spécifique aux  
SCOP et SCIC

Un fonctionnement  
démocratique  
(1 personne = 1 voix)

**Pouvoir  
décisionnaire  
partagé**

Possibilité d'associer des  
acteurs diversifiés en SCIC :  
citoyens, collectivités..

**Accès à une  
meilleure  
protection  
sociale**

(chômage, retraite,  
santé...)

**Facilite la  
transmissibilité  
des fermes**

Non revalorisation des  
parts sociales  
= sortie de la spéculation

Réserve  
impartageable  
(appartient à la  
ferme et non aux  
associés)

Répartition du résultat  
réglementée  
Partage de la valeur

**Logique d'usage  
VS logique de  
capitalisation**

Moyens de production  
partagés, rémunération du  
travail

**Mutualisation  
d'activités  
agri/non agri**

Synergies entre les  
différentes activités,  
meilleure résilience  
face aux imprévus

Réintégrer au sein  
des fermes toute la  
création de valeur

# VERS UNE AGRICULTURE COOPÉRATIVE ET ENGAGÉE : L'INITIATIVE DES FERMES PARTAGÉES



Les Fermes Partagées est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui œuvre à développer de nouveaux modèles pour l'agriculture, inspirés de l'économie sociale et solidaire (ESS) : **l'agroécologie coopérative.**

Les Fermes Partagées est le fruit de la rencontre entre des acteurs coopératifs de l'agroalimentaire locale et durable :

- **Le GRAP** (Groupement régional pour une alimentation de proximité)
- Des fermes pionnières qui ont fait le choix de l'agroécologie coopérative : **la Ferme des Volonteux** (depuis 2009, dans la Drôme), **la Ferme de Chalonne** (depuis 2014, en Isère) et **la Clef des Sables** (depuis 2019, en Isère).
- **La Carline**, épicerie Coopérative à Die (Drôme)

Ensemble ils ont créé Les Fermes Partagées pour proposer un service doublement innovant : celui d'**adapter les statuts coopératifs SCOP/SCIC au monde agricole** et celui de **proposer un accompagnement et des outils** dédiés aux fermes collectives et coopératives.



# Nos missions



## Accompagner pour construire l'avenir

Favoriser l'émergence et la pérennisation de fermes collectives, en offrant un soutien durable et une mutualisation des moyens pour des projets coopératifs solides.



## Plaidoyer pour un modèle agricole inspirant

Faire connaître et reconnaître l'impact unique de l'agroécologie coopérative, pour ancrer ce modèle dans les pratiques de demain.



## Créer un réseau de partage et d'entraide

Réunir les fermes collectives autour de pratiques partagées, pour renforcer l'entraide et capitaliser sur les expériences et réussites de chacun.

**Toutes nos missions sont réalisées avec les fermes associées pour valoriser les expertises et la transmission entre pairs.**

# Notre équipe



## Céline

Coordinatrice  
Co-directrice générale



## Jean-Luc

Consultant projets ESS-  
agrialimentaire  
Co-directeur général



## Claire

Ingénieure de formations



## Béatrice

Chargée d'accompagnement



## Léonore

Chargée de missions en faveur  
des fermes collectives

# NOS VALEURS



## Intérêt collectif

Un engagement pour des fermes durables, axées sur le bien commun et l'écosystème local.



## Soutien et mutualisation

Partage des moyens (foncier, administratif, matériel) pour faciliter l'innovation agroécologique.



## Engagement écologique

Promotion de pratiques agricoles biologiques et résilientes, pour des sols, des eaux et une biodiversité protégés.



## Coopération et solidarité

Modèles de gouvernance démocratique, incluant tous les acteurs alimentaires pour renforcer un réseau équitable.



## Utilité sociale

Une approche de l'agriculture qui valorise le travail humain et ancre l'économie locale.



# INVESTISSEZ DANS LE PROJET DES FERMES PARTAGÉES

Les Fermes Partagées a besoin de développer ses fonds propres, et **VOUS** pouvez nous aider ! Votre investissement en Titres Participatifs nous permettra de :

-  **Renforcer notre stabilité et notre impact**  
Plus de fonds propres assure des bases plus solides pour la coopérative, gage de sa pérennité et du développement de projets agroécologiques innovants sur le long terme.
-  **Développer de nouveaux outils pour mieux soutenir les fermes collectives**  
Votre soutien nous permettra d'innover dans nos méthodes de soutien aux fermes, en investissant directement pour l'acquisition du foncier et des terres de collectifs futurs et actuels.
-  **Saisir des opportunités stratégiques**  
Une structure financière solide nous offre la flexibilité d'investir dans des initiatives prometteuses, tout en restant fidèle à notre mission et nos valeurs.
-  **Nous ancrer durablement sur votre territoire**  
Avec un socle financier renforcé, nous pourrons continuer à collaborer avec des acteurs locaux et renforcer notre présence dans les territoires ruraux

En plaçant votre argent au sein des Fermes Partagées, vous soutenez l'implantation durable d'une agriculture respectueuse et collective, tout en nous permettant de bâtir des bases solides pour notre développement futur.

# LES TITRES PARTICIPATIFS, UN INVESTISSEMENT POUR VOTRE FUTUR

## QU'EST CE QU'UN TITRE PARTICIPATIF (TP) ?

Un investissement rémunéré, sans prise de position au capital, d'une durée minimale de 7 ans, remboursé uniquement à l'initiative de la société coopérative.

## COMMENT SONT CALCULÉS LES INTÉRÊTS ?

La rémunération des titres est constituée de :

Une rémunération fixe de **1% sur 60% du montant** des titres.

Une rémunération variable, **entre 1 et 3% sur 40% du montant** des titres, en fonction de l'évolution des résultats de la société.

## COMBIEN DE TITRES PARTICIPATIFS SONT ÉMIS ?

1 000 titres sont émis d'une valeur unitaire de 100€. Le minimum de souscription est de 2 titres.

## QUELS SONT MES DROITS EN TANT QUE PORTEUR.EUSE DE TP ?

Un droit de regard sur les documents sociaux de la société.

Une AG annuelle organisée pour les porteur.euse.s de titres.

Un droit d'élection d'un représentant des porteurs de titres qui siège à l'AG des associés avec une voix purement consultative.

## QUELLES SONT LES CONTRAINTES ?

L'argent n'est pas disponible à tout moment. Le remboursement n'aura lieu qu'à partir de la 7e année à l'initiative de la SCIC.

Risque de perte totale ou partielle du capital investi en cas de liquidation de la SCIC.

## QUELLE FISCALITÉ ?

Comme tous les revenus du capital, les intérêts sur les titres participatifs sont soumis aux prélèvements sociaux et à l'impôt sur le revenu.

L'investissement dans des TP permet de bénéficier d'une **réduction d'impôts de 30% du montant des titres** (loi MADELIN ou «IR-PME», majoration car Les Fermes Partagées est une Jeune Entreprise Innovante) dans l'année qui suit l'investissement, à préciser sur votre déclaration de revenus.

# LA RÉMUNÉRATION DES TITRES PARTICIPATIFS

RENTABILITÉ ANNUELLE

## PART FIXE

60% de la somme investie  
Rentabilité de 1%

## PART VARIABLE

40% de la somme investie  
Rentabilité de 1 à 3%

## EXEMPLE POUR 10 TP SOIT 1000 EUROS

Rémunération fixe sur 600€ = 6€ \*\*

+

Rémunération variable sur 400€ = entre 4€ et 12€\*\*

Calculée d'après les performances économiques de la société.

RENTABILITÉ PONCTUELLE

**SI VOUS ÊTES ASSUJETTIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU,**  
vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 30 % de la  
somme investie l'année qui suivra le versement.



**VOUS AVEZ DES QUESTIONS**

OU

**VOUS SOUHAITEZ  
DIRECTEMENT INVESTIR ?**

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE [PAGE DÉDIÉE](#)

OU

DIRECTEMENT PAR EMAIL

[contact@lesfermespartagees.coop](mailto:contact@lesfermespartagees.coop)

**SUR 7 ANS, EN CUMULANT LES RENTABILITÉS ANNUELLES ET LA RÉDUCTION D'IMPÔT (300€), CET INVESTISSEMENT RAPPORTERA, POUR 1 000 €, ENTRE 358 € ET 474 € (POUR LES PERSONNES ASSUJETTIES À L'IMPÔT SUR LE REVENU).**

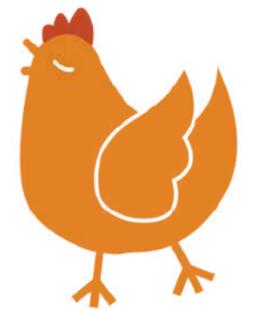
\* calcul de la part variable :  $1\% \times (\text{Résultat de l'année} / \text{Résultat de l'année de référence 2023})$

\*\* avant prélèvement sociaux et impôts



# CE QUE VOTRE ÉPARGNE FINANCIERA

## NOTRE BUDGET PRÉVISIONNEL

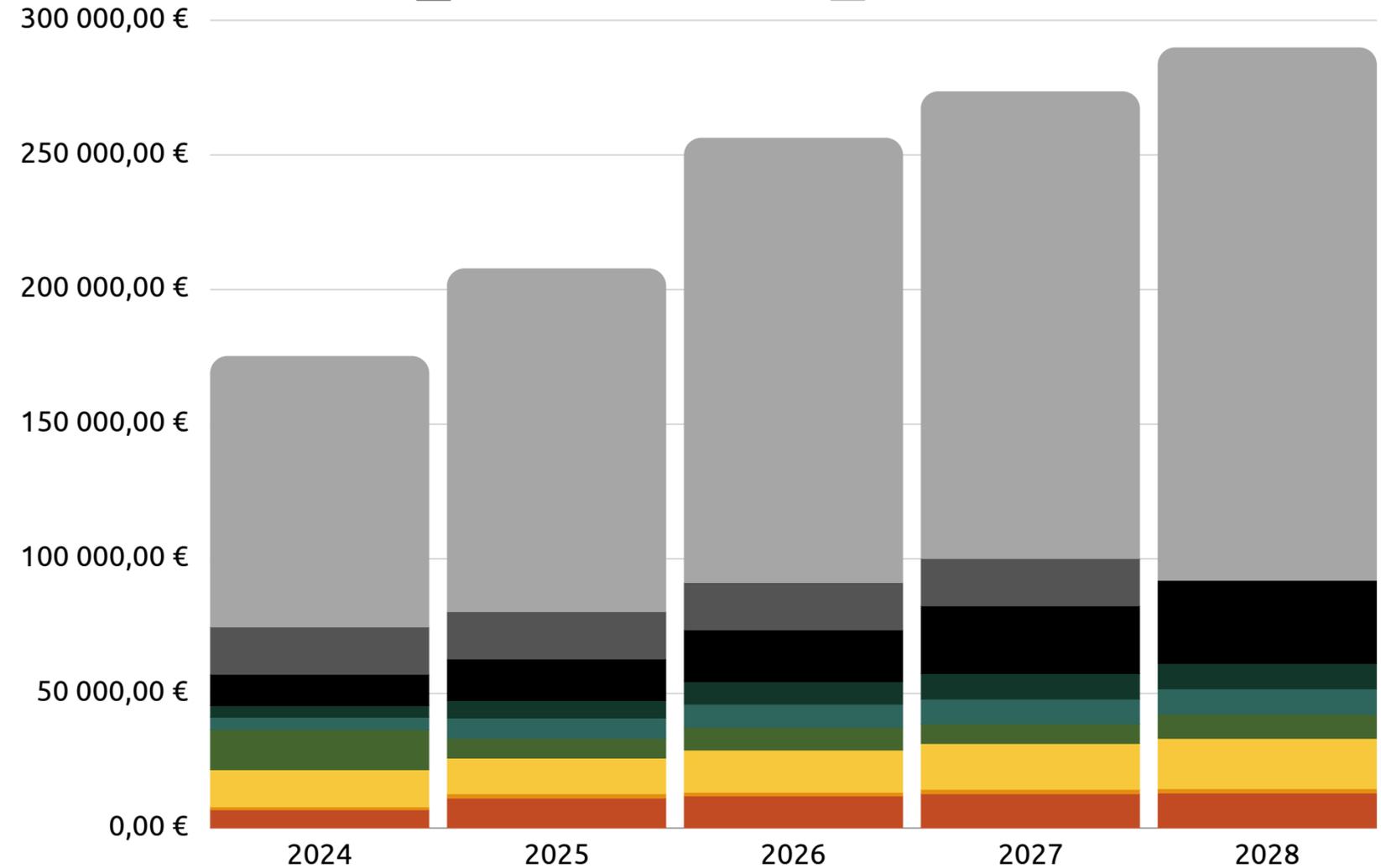
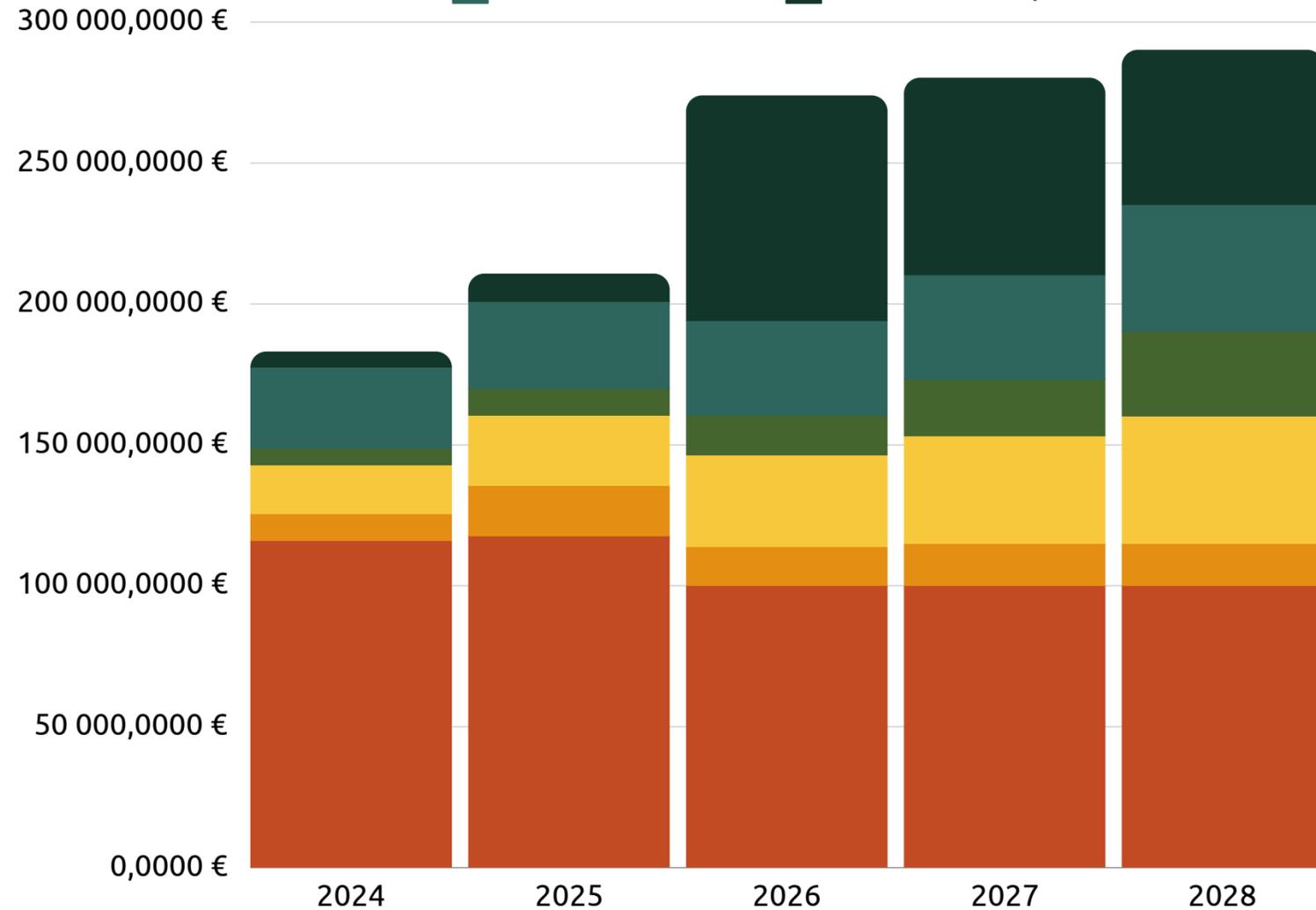


### RECETTES

### DÉPENSES

- Subventions publiques
- Crédit d'impôts et autres
- Contributions coopératives
- Prestation d'accompagnement
- Prestation externe
- Financements privés

- Services supports
- Frais financiers et assurance
- Frais de fonctionnements
- Coûts de productions / service
- Vie coopérative et Cotisations
- Communication et marketing
- Frais de déplacement et représentation
- Charges d'investissement
- Charges de personnel



# CE QUE VOTRE ÉPARGNE FINANCERA

## NOS ACTIONS



### DE NOMBREUX PROJETS ACCOMPAGNÉS ET DES RENCONTRES INSPIRANTES

En 2023, nous avons accompagné 16 fermes collectives à leurs installations et 8 au développement de leur activité.

Grâce à nos séminaires et rencontres, nous cultivons de nouvelles pratiques agricoles dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes et au-delà.



-  Collectifs en installation
-  Fermes existantes



# CE QUE VOTRE ÉPARGNE FINANCIÈRE TÉMOIGNAGES DE FERMES ACCOMPAGNÉES



“Nous avons eu la chance de bénéficier de l'accompagnement des Fermes Partagées sur les questions de gouvernance partagées et sur la réflexion des formes coopératives pour notre lancement agricole. Pour nous, les Fermes Partagées ont eu un vrai impact grâce à leurs **expertises métiers et leur expérience dans l'accompagnement de collectif**. Cela nous a permis de **nous projeter plus sereinement** et d'imaginer un montage de gouvernance réaliste en adéquation avec le métier de paysan et les enjeux environnementaux et sociétaux futurs.”

Thomas, Les Ecobiomes

“En bénéficiant de l'accompagnement de Fermes Partagées j'ai pu à la fois **prendre de la distance par rapport à la gestion quotidienne** tout en cherchant à mieux comprendre le fonctionnement et surtout les problèmes de mon entreprise.”

Damien, producteur de champignons

“Les Fermes Partagées nous ont aidé (et nous aident encore) à structurer le collectif avec de l'accompagnement, de la facilitation, des **retours d'expériences de fermes pionnières** du réseau, des compétences techniques, juridiques pour s'orienter dans les méandres du monde agricole et une grande capacité à **mettre en lien avec d'autres structures** agricoles ou non pour lever les obstacles à l'installation en collectif.”

Nicolas, Le Courtil de Quincieux

## Vous souhaitez en savoir plus sur les fermes que nous accompagnons ?

Nous vous recommandons :

- **Un livre** : *Aux Champs les Volontoux, une ferme collective, un tiers-lieu nourricier* (2023), Béatrice Maurines et Nicolas Posta, éditions REPAS
- **Un reportage** : LCP Le Mag, [Agriculture, le défi de la relève](#) (juin 2024) Hélène Bonduelle
- **Un article** sur [La ferme de Lyon](#), ferme accompagnée et installée en SCIC, par la Tribune de Lyon (septembre 2024)
- **Des sites internet** :
  - [fermedechalonne.fr](http://fermedechalonne.fr)
  - [laclefdessables.fr](http://laclefdessables.fr)
  - [fermedesvolontoux.com](http://fermedesvolontoux.com)
  - [lecourtildequincieux.fr](http://lecourtildequincieux.fr)

# INVESTISSEZ DANS UNE AGRICULTURE DURABLE

**SOUTENEZ NOS FERMES ET IMPLIQUEZ-  
VOUS POUR L'ALIMENTATION DE DEMAIN !**

Vous souhaitez en savoir plus ? Vous voulez souscrire  
directement ?

[Le bulletin de souscription](#)

Pour en savoir plus sur la campagne

[Notre site internet](#)

Nos réseaux sociaux

[!\[\]\(7a315dbd5736d1ca324577d88145843b\_img.jpg\) Les Fermes Partagées](#)

[!\[\]\(2becda4813f27b5edb43f5299d7596ac\_img.jpg\) Les Fermes Partagées](#)

Vous avez des questions restées sans réponses ?

Contactez-nous :

[contact@lesfermespartagees.coop](mailto:contact@lesfermespartagees.coop)

Campagne ouverte jusqu'au 31 décembre 2024



# NOS PARTENAIRES

## Nos financeurs

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Valence  
Romans  
AGGL

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

anact

agence nationale  
pour l'amélioration  
des conditions de travail

fact

Fonds pour l'amélioration  
des conditions de travail

RDi

L'allié des entrepreneurs  
engagés

Réseau  
Initiative  
RHÔNE

FRANCE ACTIVE  
Les entrepreneurs engagés  
RHÔNE

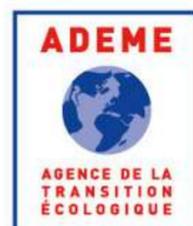


La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Soutenu par

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

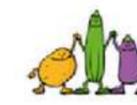
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Notre écosystème partenarial



la carline  
une coopérative bio pour tous



LES CHAMPS  
DES POSSIBLES

RONALPIA



Ferme  
des  
Volontueux

LA CLEF DES  
SABLES

UGA  
Université  
Grenoble Alpes

Campus  
Montravel



AGRIBIO  
RHÔNE & LOIRE

ARDEAR  
AUVERGNE  
RHÔNE-  
ALPES  
RÉSEAU DE  
L'AGRICULTURE  
PAYSANNE

CIGALES  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

lescop  
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES  
D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI